

SAINT-LAURENT DE LA SALLE

Le 26 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 septembre 2023, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent de la Salle ont été convoqués par M. ROY Sébastien, maire pour le 26 septembre 2023 à 20 h 30.

Ordre du jour :

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 – Arrêt du Procès-Verbal du 29 août 2023
- 3 – Compte-Rendu des décisions prises par M. le Maire
- 4 – Demande de subvention au titre des « Aménagements de sécurité en traversée de hameaux » concernant l'aménagement de sécurité de La Sauvagère
- 5 – Choix des prestataires pour les travaux d'élagage et de débroussaillage
- 6 – Convention d'occupation précaire pour les terrains cadastrés AC 130, 131 et 132
- 7 – Aménagement des arrêts de bus sur le territoire de la commune
- 8 – Point comptabilité – Décision Modificative éventuelle
- 9 – Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle de convivialité et des vestiaires
- 10 – Confection du bulletin communal 2024
- 11 – Versement d'une subvention à l'association Ben'Aise

- 12 – Questions diverses

Sébastien ROY, Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 septembre 2023
Procès-Verbal

Nombre de conseillers
En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mille vingt-trois
le : 26 septembre 2023

Le conseil municipal de la commune de Saint-Laurent de la Salle dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. ROY Sébastien, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 19 septembre 2023

PRESENTS : Mmes JAUD, KAPPELHOFF, PHELIPPEAU,
Ms GUERIN, GABORIAU, BRÉMAND, ROY

ABSENT EXCUSÉ : M. BURCELOT
ABSENT : M. CORMIER

Secrétaire de séance : Mme JAUD

2023 – 08 - 01 – Désignation d'un secrétaire de séance

Considérant qu'à l'occasion de chaque réunion du Conseil Municipal, il est de tradition de nommer un secrétaire de séance ;

Vu les conseillers proposés ;

SAINT-LAURENT DE LA SALLE

Le 26 septembre 2023

A l'unanimité des membres présents, Mme JAUD est nommée secrétaire de séance.

2023 – 08 -02 – Arrêt du Procès-Verbal du 29 août 2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 août 2023 a été transmis par mail à Mmes et Ms les conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ARRETE le procès-verbal du 29 août 2023.

2023 – 08 – 03 – Compte-Rendu des décisions prises par M. le Maire

M. le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil Municipal conformément à la délibération n° 2020-07-06 du 21 juillet 2020

ANNÉE 2023				
Nature de la décision				
Description	Décision	Date	Montant	
2023-113	Achat fournitures bureau Et divers	BOUTIN S A	25/08/2023	89.18 € TTC
2023-114	Refacturation achat énergie Pour EP	SYDEV	21/08/2023	191.28 € TTC
2023-115	Réparation tracteur	SAS AUGUIN Mécanique	21/08/2023	774.00 € TTC
2023-116	Achat pour manifestation Du 14 juillet	SAS LA PREE	21/08/2023	185.07 € TTC
2023-117	Achat pour manifestation Du 14 juillet	SAS LA PREE	21/08/2023	65.00 € TTC
2023-118	Facture téléphone mairie	LINKT	21/08/2023	12.00 € TTC
2023-119	Facture internet fibre	LINKT	21/08/2023	360.00 € TTC
2023-120	Facture électricité	EDF	11/09/2023	623.67 € TTC
2023-121	Dépannage salle commu- Nale	Ets PLANTINET	18/09/2023	118.56 € TTC
2023-122	Vérification aire de jeux	BATIS VERIF	18/09/2023	180.00 € TTC
2023-123	Achat de timbres	LA POSTE	18/09/2023	123.52 € TTC
2023-124	Facture téléphone mairie	LINKT	18/09/2023	12.00 € TTC
2023-125	Facture internet fibre	LINKT	18/09/2023	360.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, prend acte des décisions prises par M. le Maire.

2023 – 08 - 04 – Demande de subvention au titre des « Aménagements de sécurité en traversée de hameaux » concernant l'aménagement de sécurité de La Sauvagère

Monsieur le Maire rappelle les délibérations concernant l'aménagement de sécurité du village de La Sauvagère et présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de sécurité en traversée de hameau élaboré en collaboration avec l'Agence Routière Départementale du Sud Est. Ces travaux s'imposent pour rendre plus visible la traversée du village de La Sauvagère.

SAINT-LAURENT DE LA SALLE

Le 26 septembre 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le plan de financement et de solliciter une subvention au titre des aménagements de sécurité en traversée de hameaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord pour la réalisation des travaux
- Approuve le plan de financement
 - ✓ Coût des travaux 2 920,00 € HT 3 504,00 € TTC
 - ✓ Subvention au titre des aménagements de sécurité en traversée de hameau 1 898,00 €
 - ✓ Autofinancement 1 606,00 €
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour le dépôt des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

2023 – 08 - 05 – Choix des prestataires pour les travaux d'élagage et de débroussaillage

Monsieur l'Adjoint responsable de la voirie donne lecture des devis concernant les travaux d'élagage et de débroussaillage.

Après avoir pris connaissance des propositions, le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité des membres présents :

- De faire réaliser les travaux d'élagage à la SNC TBE (Transport Terrassement Battage) au prix de 68 € HT de l'heure pour un temps d'élagage estimé à environ 60 heures.
- De faire réaliser les travaux de débroussaillage à la CUMA L'EVEIL au prix de 59 € HT de l'heure pour un temps de débroussaillage estimé à environ 100 heures.

2023 – 08 - 06 – Convention d'occupation précaire pour les terrains cadastrés AC 130, 131 et 132

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Saint-Laurent-de-la-Salle est propriétaire des terrains cadastrés AC 130, 131 et 132 d'une contenance de 2 ha 49 a 50 ca.

Il leur propose de faire entretenir ces terrains à un agriculteur de la commune, M. GUÉRIN Cyril représentant le GAEC LE MATLEOT. M. le Maire propose de lui établir une convention d'occupation précaire pour l'exploitation des dits terrains pour la période du 29/09/2023 au 29/09/2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public moyennant une indemnité annuelle de 250,00 €.

SAINT-LAURENT DE LA SALLE

Le 26 septembre 2023

- Autorise M. le Maire à signer ladite convention, ainsi que les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2023 – 08 - 07 – Aménagement des arrêts de bus sur le territoire de la commune

Monsieur le Maire rappelle la décision du 29 août dernier concernant l'installation d'abri bus aux différents points d'arrêt de la commune.

Il les informe du nombre d'élèves par point d'arrêt soit :

- 4 élèves à l'arrêt du Porteau
- 1 élève à l'arrêt de la Barre
- 4 élèves à l'arrêt de La Sauvagère
- 4 élèves à l'arrêt des Houillères

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- D'aménager en priorité l'arrêt du village des Houillères,
- De chiffrer le coût de cet aménagement.

2023 – 08 – 08 – Point comptabilité – Décision Modificative éventuelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la situation comptable de la commune. Il les informe qu'il y a eu des rentrées d'argent supplémentaires. Il n'est pas nécessaire de prendre une décision modificative pour le moment mais il faudra certainement en prendre une avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, prend acte des informations transmises par M. le Maire.

2023 – 08 - 09 – Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle de convivialité et des vestiaires

Monsieur le Maire rappelle que par décision du 29 août dernier, l'entreprise Atelier Iso a été retenue pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation et d'extension de la salle de convivialité et des vestiaires.

Une réunion s'est tenue en mairie, le lundi 25 septembre en présence de l'architecte et d'un représentant de l'agence de services aux collectivités.

M. le Maire donne un compte-rendu de cette réunion. La prochaine réunion avec l'architecte est fixée au jeudi 26 octobre à 15 heures.

Le Conseil Municipal, prend acte, des informations de M. le Maire et décide de se déplacer pour voir des équipements pouvant donner des idées pour ce projet.

2023 – 08 – 10 – Confection du bulletin communal 2024

Monsieur le Maire rappelle que, comme tous les ans en cette période, il est temps de penser à la confection du bulletin communal.

Il les informe, qu'en accord avec la responsable de la commission « bulletin », l'entreprise Impress'Yon a été retenue pour un montant de 1 407 € TTC pour la réalisation de 250 bulletins de 36 pages.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

2023 – 08 – 11 – Versement d'une subvention à l'association Ben'Aise

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association Ben'Aise demandant le versement d'une subvention. Cette association a pour but de proposer des animations aux administrés notamment une animation à destination des enfants de la commune intitulée « Noël des enfants ». Il sollicite l'attribution d'une subvention pour les aider à démarrer leur action.

Il leur rappelle la décision du 9 mai 2023 indiquant que le Conseil Municipal donnait un accord de principe pour le versement d'une subvention.

Considérant la création de cette association en date du 18 juillet 2023,

Vu le budget prévisionnel présenté,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de verser une subvention de 1 000 € à l'association Ben'Aise.

2023 – 08 - 12 – Questions diverses

- 1) M. le Maire donne un compte-rendu de la campagne de stérilisation des chats errants
- 2) M. le Maire informe les conseillers municipaux que la prochaine réunion du pôle de proximité est fixée au 3 octobre.
- 3) Deux élus de la Communauté de communes devait présenter le rapport d'activité au conseil municipal le 24 octobre. Il faut reporter cette date.
- 4) M. le Maire informe des travaux de la communauté de communes concernant la mise en réseau des bibliothèques.
- 5) M. le Maire informe le Conseil municipal que le gérant d'une entreprise a présenté une solution d'alerte par messages vocaux qui lui semble intéressante.
- 6) Une journée va être fixée pour la mise en place d'enrobé.
- 7) La prochaine réunion de conseil est fixée au mardi 8 novembre.

La séance est close à 22 h 50

SAINT-LAURENT DE LA SALLE
Le 26 septembre 2023

Comportant les délibérations suivantes

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 – Arrêt du Procès-Verbal du 29 août 2023
- 3 – Compte-Rendu des décisions prises par M. le Maire
- 4 – Demande de subvention au titre des « Aménagements de sécurité en traversée de hameaux » concernant l'aménagement de sécurité de La Sauvagère
- 5 – Choix des prestataires pour les travaux d'élagage et de débroussaillage
- 6 – Convention d'occupation précaire pour les terrains cadastrés AC 130, 131 et 132
- 7 – Aménagement des arrêts de bus sur le territoire de la commune
- 8 – Point comptabilité – Décision Modificative éventuelle
- 9 – Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle de convivialité et des vestiaires
- 10 – Confection du bulletin communal 2024
- 11 – Versement d'une subvention à l'association Ben'aise

- 12 – Questions diverses

Actes certifiés exécutoires

Réception par le Sous-Préfet : le 29 septembre 2023

Publication : le 29 septembre 2023

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENCE
M. ROY Sébastien	Présent
M. GUERIN Didier	Présent
Mme JAUD Céline	Présent
M. BURCELOT Cyrille	Absent
M. GABORIAU Charly	Présent
Mme KAPPELHOFF Laura	Présent
Mme PHELIPPEAU Patricia	Présent
M. BRÉMAND Jacky	Présent
M. CORMIER Jean-Charles	Absent

Fait à Saint-Laurent-de-la-Salle, le 29 septembre 2023

SAINT-LAURENT DE LA SALLE
Le 26 septembre 2023

Le Maire
Sébastien ROY

Le Secrétaire de séance,
Mme Céline JAUD